

REPUBLIQUE  
FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE TRAINOU**

DEPARTEMENT  
DU LOIRET

**SEANCE ORDINAIRE DU vendredi 20 mars 2026**

**Nombre de membres :**

En exercice : ..... 23

Présents : ..... 23

Votants : ..... 23

L'an deux mil vingt-six, le vingt- mars à dix-neuf heures,  
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses  
séances sous la présidence de Monsieur PÉPION, Maire.

Date de convocation : le 16 mars 2026

**Etaient présents**

PÉPION Aymeric, TEMPLIER Thomas, RENIMEL Isabelle, MARTINEZ  
Guillaume, AMPE Olivier, BEGIN Marie Véronique, ENGELRIC BERRUET  
Denise, GILET Alain, CAULIEZ Patrick, CLEMENT Sylvie, FOUCAULT  
Jacqueline, CAILLAULT Laurent, GROULT Isabelle, ETIENNE Christelle,  
MASSAMBA MA NKOSSOU Freddy, ROLAND Fabrice-Claude, JOUSSET  
Laëtitia, BLEE Cédric, GROENINCK Laurence, GALLO Maxime, GREZANLE  
Aurélie, SAGUERRE DE CESPEDES Virginie, GALLIER François.

**Absents représentés**

Secrétaire de séance : Christelle ETIENNE

**Délibération n° 2026 / 21 – ÉLECTION DES ADJOINTS**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.2122-7-2 ;  
Considérant que, dans les communes de 1000 habitants et plus, les adjoint sont élus au scrutin de liste  
à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel.

Sur chacune des listes, l'écart entre le nombre des candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à  
un. Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un  
troisième tour de scrutin et l'élection à lieu à la majorité relative.

En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus ;

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

.../...



## Premier tour de scrutin

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 23

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 23

Majorité absolue : **12+1**

Ont obtenu :

**Liste 1 : P.R.E.T 2026** 22 voix / **vingt-deux voix**

La liste P.R.E.T 2026 ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée.

Adjoints au maire :

<u>Premier adjoint</u>	TEMPLIER Thomas
<u>Deuxième adjointe</u>	RENIMEL Isabelle
<u>Troisième adjoint</u>	MARTINEZ Guillaume
<u>Quatrième adjointe</u>	FOUCAULT Jacqueline
<u>Cinquième adjoint</u>	AMPE Olivier
<u>Sixième adjointe</u>	BEGIN Marie Véronique


Certifie exécutoire, pour copie conforme,

Le 20 mars 2026.

Le Maire,



Aymeric PÉPION

La secrétaire de séance,  
  
Christelle ETIENNE.